

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille dix-sept

Le 10 juillet à 17 heures et trente minutes

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Etaient présents :

. les membres titulaires, ci-après (14):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,

M. Jacques FAURE –

M. Jean-Jacques MOUNIER –

M. Jean PRORIOU – M. Xavier LIOGIER –

M. François BERGER – M. Éric PETIT –

M. Luc JAMON –

M. Yves BRAYE – M. Didier ROUCOUSE –

M. Bernard GALLOT – M. Jacques SURREL –

M. Jean-Paul DEGACHE – M. Robert CLEMENCON –

Etaient absents excusés (12):

. les membres ci-après :

M. Gilles DAVID – M. Ludovic GIRE –

M. René PASCAL –

M. Louis SIMONNET – M. Christophe NAVE –

Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –

M. Didier USSON – M. Eric DUBOUCHET –

Mme Annick HERITIER – M. Pierre ASTOR –

M. Daniel BILLARD –

—
Monsieur Jean-Jacques MOUNIER a été élu secrétaire de séance.
—

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**N° 2017.07.37**

Objet : Marché relatif à l'évacuation et au traitement des déchets plastiques collectés en déchetterie : marché déclaré sans suite.

RAPPORT DU PRESIDENT :

Monsieur le Président rappelle que le comité syndical, réuni en séance le 20 décembre 2016 a approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à l'évacuation et au traitement des déchets collectés dans les 3 déchetteries du SYMPTTOM.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publiée en BOAMP le 20 février 2017 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du centre de gestion de la Haute-Loire.

1. 15 entreprises ont retiré le dossier.
2. 8 sociétés ont répondu.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 10 avril 2017 pour l'ouverture des offres du marché. Suite à l'absence de candidatures pour les lots 6, 16, 26, la commission d'appel d'offres a décidé de déclarer les lots infructueux et de relancer les lots 6, 16, 26 en procédure adaptée.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) relatif à l'évacuation et au traitement des déchets plastiques collectés en déchetterie a été relancé et publié le 11 avril 2017 sur la plateforme de dématérialisation du Centre de Gestion de la Haute-Loire et sur le journal la Tribune le Progrès le 14 avril 2017.

Une seule offre non conforme a été transmise au SYMPTTOM le 2 mai 2017.

La commission d'appel d'offres réunie le 29 mai 2017 pour l'attribution du marché a proposé de déclarer le marché sans suite.

Eu égard à l'exposé ci-avant énoncé,

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité sur 14 votants,

- **DECLARE** le marché sans suite relatif à l'évacuation et au traitement des déchets plastiques collectés dans les 3 déchetteries.

- **HABILITE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires et utiles à l'exécution des présentes dispositions.

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 10 Juillet 2017,

Le Président,
Jean-Paul LYONNET